DECOUVRIR

Vol de découverte en planeur		
1 personne	80 €	

Stage de vol en planeur		
Formule (licence FFVV de base, cotisation, heures de vol et remorqués		
Découverte de 3 jours (inclus cotisation, licence 3 jrs, 5 remorqués, 5 vols)	230 €	
Découverte de + 3 jours (inclus cotisation, licence +3 jrs, 5 remorqués, 5 vols)	230 €	
Découverte 6 jours (inclus cotisation, licence 6 jrs, 9 remorqués, 9 vols)	420 €	
Formation courte de 12 jours consécutifs (inclus cotisation, licence 12 jours pour les +		
de 25 ans, licence annuelle avec IA de base pour les moins de 25 ans, carnet de vol,	750 €	
manuel de vol à voile, 16 remorqués, 16 vols)		

Le nombre de remorqués et de vols est indiqué comme un maximum. Selon l'aérologie, la durée du premier vol et votre adaptation à la troisième dimension, l'instructeur décide de l'opportunité d'effectuer un second vol dans la journée.

PACK FORMATION

Moins de 25 ans	Plus de 25 ans	
1 300 €	2 400 €	
Inclus:	Non inclus :	
Heures de vols illimités	Individuelle accident	
Cotisation club et participation annuelle N et N+1	Frais liés au certificat médical	
Licence-assurance de base N sans IA	Taxe DGAC à l'obtention du brevet	
40 remorqués standards		
Carnet de vol et manuel vol à voile	Non renouvelable, non prorogeable	
Cours théoriques et pratiques		

Uniquement accessible après un stage de découverte.

Saison de vol en planeur (Le prix est dégressif par palier en fonction du nombre d'heures réalisées dans l'année.)			
Tranche horaire	% du prix de base	Plus de 25 ans	Moins de 25 ans
0 -> 10h	100	30 €/h	24 €/h
10 -> 20h	70	21 €/h	16.8 €/h
20 -> 30h	55	16.5 €/h	13.2 €/h
30 -> 40h	50	15 €/h	12 €/h
40 -> 50h	45	13.5 €/h	10.8 €/h
50 -> 60h	40	12 €/h	9.6 €/h
+ de 60 h	0	0€	0 €/h

Remorqué à 500 m	25 €	
Remorqué à 300 m (réservé à l'école)	17 €	
Un remorqué entre 500 et 750 mètres compte 1,5 remorqué.		
Tarif horaire remorqueur	170 €/h	

Un dépannage pour « vachage » facturé 0.40 € au kilomètre pour compenser les frais du membre dépanneur sauf accord direct.

Article 2.3.3 : Paiement des heures de vol extrait du règlement intérieur

« Chacun doit approvisionner ce compte de telle façon qu'il soit toujours positif sans attendre la communication du relevé. Un arriéré et une non inscription des heures de vol peuvent conduire à des sanctions telles que définies à l'article 2.3.5 ci après. Les membres s'interdisent d'utiliser les appareils du club si leur compte n'est pas suffisamment approvisionné ».

Cotisation club	Plus de 25 ans	Moins de 25 ans
Consation Club	4	0 €
Participation annuelle aux frais de fonctionnement	120 €	60 €
Participation journalière pour pilote de passage	10€	5€

Pilote Nouvelle Aquitaine : 0 € les 6 premiers jours.

½ cotisation et participation pour les pilotes avec inscription ACDS

Licence fédérale		
FFVV Possibilités de moduler les choix et le tarif. Voir au club avec le logiciel FFVV.	Moins de 25 ans	84.18 €
	Plus de 25 ans	163.54 €

Visite médicale classe 2	≈ 50 €

Documentation		
Manuel de vol à voile	38 €	
Carnet de vol	15 €	

D'autres documents peuvent être nécessaires (cartes, guide VFR) selon votre pratique.

Délivrance de l	la licence pilote
Taxe de la DGAC	80 €

	Les bourses jeunes pilotes	
	Lâcher	150 €
FFVV	Brevet Pilote Planeur	200 €
Moins de 25 ans	Brevet Pilote Planeur + BIA	300 €
	Autorisation campagne	300 €

Les bourses sont octroyées sur réalisation d'objectif (avant le 30 septembre) en fonction des crédits disponibles.